

Lutte contre le harcèlement sexisme dans les transports publics

1. Sureté : lutte contre les violences et incivilités et violences sexistes

TISSEO (propositions présentées le 24 février)	LDH - AUTATE - Stop harcèlement de rue (propositions envoyées le 4 avril)
<p>-Les procédures existantes sur le réseau /violences /accompagnement des victimes</p> <p>Tout au long de l'ouverture du réseau, des personnels formés sont présents auprès des clients sur tous les modes de transport pour répondre à différentes formes de violence ou a minima déclencher le soutien (prise en charge de la victime et procédure d'appel) : Chauffeurs de Bus et de Tram, OTCM, agents de sécurité aux lignes de contrôle métro.</p> <p>En itinérance sur tous les modes, le personnel d'encadrement, les agents de prévention, les vérificateurs les agents d'accueil veillent et sont là pour soutenir toute personne en difficulté.</p> <p>Les signalements effectués par ces personnels sont recensés journalièrement afin de mesurer et d'adapter en permanence notre dispositif de maîtrise du territoire.</p> <p>La victime sollicite le personnel le plus proche qui déclenche tous les moyens de soutien et d'assistance par le biais de notre PC voyageur en relation directe avec les forces de l'ordre compétentes et disponibles selon le territoire police et gendarmerie.</p> <p>Lorsqu'elle ne se trouve pas en présence de personnels, différents moyens par mode sont à sa disposition : bornes d'urgence en rame et sur les quais métro et tram.</p> <p>Une veille vidéo permanente est active sur l'ensemble du réseau hormis en rame métro pour le moment (projet à l'étude).</p> <p>Toute personne victime est incitée à portée plainte avec l'accompagnement nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• prise en charge sur place par la police déclenchée par Tisséo,• soutien de la personne jusqu'à l'arrivée d'un proche,• accompagnement jusqu'au commissariat si la personne le souhaite	<p>Préciser sur les bornes d'urgence : « <i>En cas de danger, de violences, de harcèlement ou de malaise, appelez ce numéro</i> » comme le préconise le Haut Conseil à l'Egalité femmes-hommes (recommandation n°6 page 7 dans son rapport)</p>

La sûreté et les exploitations disposent d'un effectif de plus de 300 personnes (agents de prévention, vérificateurs, maîtrises exploitations bus, métro, tram) dédiées sur le terrain et d'une vingtaine d'agents en observation postée (vidéo, phonie).

Au-delà des éléments ci-dessus, lors du dépôt de plainte la personne victime est informée obligatoirement par l'OPJ de la démarche SAVIM.

-Suivi des violences et incivilités : mesurer les incidents en fonction du sexe : service méthodes/logiciel de suivi : Le Système d'information Sûreté (SIS) a évolué au 1er janvier 2016 afin de pouvoir mesurer les nombres d'incidents sur les voyageurs en fonction du sexe.

Proposition : création d'un observatoire/ groupe de travail/violences faites aux femmes dans les transports SMTC/EPIC/Ville de Toulouse/associations

➤ intégration thématiques violences sexistes dans étude marketing /cadre globale étude fraude incivilités 2017

Encourager et favoriser les signalements des victimes (recommandation n°7 du HCE FH) :

- Création d'une page de recueil de signalements et de témoignages, de préférence sur le site de Tisséo.
- L'adresse du site sera diffusée sur des affichettes et/ou autocollants placés à divers endroits à l'exemple des autocollants actuels sur la fraude ou le respect (dans les voitures, les stations)
- Les affichettes et autocollants comporteront un QR-Code et un short link pour favoriser l'accès.

Exemple :



<http://bit.ly/2n5bAdp>

Proposition d'intégration des items suivants dans l'étude marketing / cadre globale étude fraude incivilités 2017

Rappel : le harcèlement dans les transports publics se traduit par : sifflements, commentaires sur le physique, la tenue, le comportement – présence envahissante – question intrusive – injure, menaces – harcèlement sexuel, exhibition – agression sexuelle – Viol –

- Craignez-vous d'être harcelé.e dans les transports publics ?

- *jamais*
- *rarement*
- *régulièrement*
- *très régulièrement*

	<p>- Avez-vous déjà été harcelée.e dans les transports publics ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>oui</i>• <i>non</i> <p>- Si oui, Quel type de harcèlement avez-vous déjà subi dans les transports publics ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>sifflements, commentaires sur le physique, la tenue, le comportement</i>• <i>présence envahissante</i>• <i>question intrusive</i>• <i>injure, menaces</i>• <i>harcèlement sexuel, exhibition</i>• <i>agression sexuelle</i>• <i>viol</i>• <i>autre</i> <p>- Quelle réaction avez-vous eu en cas de harcèlement ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>je n'ai pas réagi / pas pu réagir</i>• <i>évitement (déplacement plus loin de la personne)</i>• <i>protestation verbale</i>• <i>réponse physique (repousser, violence...)</i>• <i>utilisation des bornes d'appel d'urgence (dans les wagons, quais, stations) ou numéros d'urgence</i>• <i>autre</i> <p>- Le phénomène du harcèlement a-t-il une influence sur votre utilisation des transports publics ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>aucune influence</i>• <i>changement de tenue vestimentaire</i>• <i>pas de déplacement en transports publics à certaines heures</i>• <i>utilisation d'autres moyens de transports</i>• <i>pas de déplacement en transports publics si non accompagné.e</i>• <i>autre</i> <p>- Savez-vous que vous pouvez utiliser les bornes d'appel d'urgence situées dans les rames de métro, sur les quais et dans les stations pour demander de l'aide en cas de harcèlement ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>oui</i>• <i>non</i>
--	--

**La formation, sensibilisation des personnels :
Intégration du volet harcèlement et violences sexistes aux
formations existantes**

- Formation de l'encadrement des agents de 1ère ligne
- Formation de tous les agents 1 ère ligne : intégration violences et harcèlement aux modules de formation initiale + sensibilisation
- Calendrier (2ème trimestre 2017; 1800 agents concernés à terme : agents de prévention, vérificateurs, conducteurs, OTCM, responsables exploitation, agents d'accueil...) **projet en cours de définition /validation A PRECISER**

A noter participation direction Sureté EPIC au groupe de travail du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) sur la sécurité des femmes dans les transports publics

Pour définir les contenus des différentes formations, création d'un groupe de travail composé d'associations spécialisées sur le harcèlement sexiste (Stop harcèlement de rue) et sur l'accueil de femmes victimes de violences (APIAF,)

Expérimenter sur 2 ou 3 lignes de bus les arrêts à la demande après 20 heures (recommandation n°9 du HCE FH)

Voir page 28 du rapport du HCE FH l'extrait du site du réseau de Québec et les règles à suivre :

- la demande doit être faite de vive voix auprès de la/du conducteur.trice, une zone d'arrêt à l'avance.
- La descente doit se faire par la porte avant seulement.
- La décision du lieu précis de descente revient à la/au conducteur.trice qui doit prendre en compte les impératifs de sécurité routière pour la descente.

A partir des témoignages recueillis auprès de ses adhérent.e.s, l'AUTATE propose plusieurs lignes de bus sur lesquelles l'arrêt à la demande pourrait être expérimenté : L1, 38, 13 et 14.

2. Prévention / information / campagne de communication

TISSEO	LDH - AUTATE - Stop harcèlement de rue
<p data-bbox="125 272 1048 331">-Intégration du volet harcèlement à la campagne globale lutte fraude et incivilités avril/mai 2017</p> <p data-bbox="125 991 1021 1054">-A noter intégrer violences et harcèlement dans futur règlement des transports (courant 2017)</p> <p data-bbox="125 1126 1093 1158">Actions d'éducation à la mobilité et à la citoyenneté / direction Sureté</p> <p data-bbox="192 1161 1093 1297">La thématique des rapports hommes/femmes est abordée de façon systématique dans le programme d'action : prévenir les violences et incivilités, travail sur le respect, discriminations en lien avec les agents de 1 ère ligne qui participent à ces actions.</p> <ul data-bbox="192 1300 1032 1455" style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux rapports garçons/filles dans le transport + transport scolaire (violences, harcèlement) • Incitation à signaler les faits par explication de la procédure. • Contribution aux actions de promotion de la mixité (fille/garçon) 	<p data-bbox="1126 304 2051 336">Proposition d'organiser une grande campagne de sensibilisation :</p> <ul data-bbox="1126 344 2107 983" style="list-style-type: none"> • <u>Une phase large et ponctuelle :</u> Pendant 3 semaines avec affiches sur les bus et les panneaux publicitaires : reprendre les « affiches « stop ça suffit » de la campagne nationale (affiches victime/agresseur/victime). Présenter la campagne sur le site internet et sur la revue « mobilités » de TISSEO Associer les quotidiens gratuits (20 minutes et Métro). Pendant une semaine et aux heures d'influence, diffusion du dépliant 4 pages en format A5 de la campagne nationale dans des stations très fréquentées : Jean Jaurès, Marengo, Arènes, Université du Mirail, ...). • <u>Une sensibilisation longue :</u> Panneaux et autocollants permanents sur des murs des stations et sur les portes, rames ou bus avec un message court « harcèlement sexiste et violences sexuelles : stop, ça suffit ! » (cf. QR-Code ci-dessus) Diffusion régulière d'un message audio dans les stations <p data-bbox="1126 1198 2085 1294">Proposition d'organiser une ou deux réunions de travail avec le pôle socio-éducatif pour aider à élaborer des outils sur le harcèlement sexiste ; participation de l'association « Stop harcèlement de rue »</p>

<p>développées par l'Education nationale (thématiques de cohabitation fille/garçon dans les espaces de transport)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien du sport féminin auprès des plus jeunes y compris dans des disciplines supposées masculines (foot, rugby, boxe, ...) • Soutien associations socio-éducatives • Soutien des activités artistiques /manifestations ayant pour cadre les espaces du transport (Danse urbaine, Carnaval, ...) • A noter Convention Education Nationale en cours <p>Proposition</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Renforcer les outils pédagogiques existants sur cette question (annexe 3) ↳ Intégrer plus clairement cette thématique dans les supports de communication à venir du pôle socio éducatifs (lutte contre sexisme, respect, mixité) : plaquette outils pédagogiques en projet 	
--	--

3. La lutte contre les stéréotypes et la diffusion de messages sexistes : nos pratiques

TISSEO	LDH - AUTATE - Stop harcèlement de rue
<p>Lutte contre les stéréotypes : veiller à ce que les femmes ne soient pas dans leur représentation invisibles ou secondaires ou déqualifiées</p> <p>Nos équipes communication commerciale et communication interne sont sensibilisées à cette question</p> <p>Direction commerciale et direction communication : vigilance contre stéréotypes dans messages, campagnes de communication, opérations de communication</p> <p>Sous-traitant Régie commerciale : Ce qui est écrit dans contrat : « La nature des affiches pour le réseau des caissons publicitaires devra être compatible avec l'image de Tisséo, elle ne doit pas revêtir un caractère</p>	<p>Proposition d'intégrer, à minima, les recommandations formulées en 2001 par l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité ARPP) et reprise dans le rapport de la FNAUT (page 40) :</p>

<p>confessionnel, politique, contraire aux bonnes mœurs, à la morale ou à l'ordre public. »</p> <p>Tisséo se réserve le droit de refuser certaines campagnes.</p> <p>Concernant les opérations publicitaires hors média, l'accord préalable de Tisséo est obligatoire, sur la nature des campagnes et la nature des supports utilisés.</p> <p>Communication interne :</p> <p>La mixité des métiers est régulièrement traitée dans les journaux internes.</p>	<p>Les publicités sexistes sont régies par la recommandation « Image de la personne humaine » :</p> <p>« <i>La publicité ne doit pas réduire la personne humaine, et en particulier les femmes, à la fonction d'objet</i> »</p> <p>« <i>La publicité ne doit pas induire une idée de soumission ou de dépendance dévalorisant la personne humaine et en particulier les femmes.</i> »</p> <p>En cas de doute sur le contenu sexiste d'une publicité, s'appuyer sur l'expertise de la mission égalité de la mairie de Toulouse.</p> <p>Diffusion et mise en application dans l'ensemble des services de TISSEO du guide pratique pour une communication publique non sexiste du HCE FH.</p>
---	---

4. Prise en compte et participation des usagères dans l'organisation des transports

TISSEO	LDH - AUTATE - Stop harcèlement de rue
	<p><u>Objectifs visés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les savoirs d'expériences et les propositions des usagères des transports. • Mettre en œuvre la parité : promouvoir la représentation égale des femmes et des hommes dans la prise de décision au niveau des instances d'administration et de direction au sein de TISSEO-SMTC et TISSEO-EPIC <p><u>Phase 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier ce qui a pu être remonté dans les marches exploratoires concernant les transports collectifs • Analyser les témoignages recueillis des femmes victimes de harcèlements